LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2026

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2026

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Détails des fonds de dotations	Annexe

Bergeron &Co. CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Pierre Bergeron CPA,CGA*
Simon Belzile CPA,CGA*
Mathieu Lepage CPA,CGA*
* Professional Corporation

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de La Fondation franco-albertaine

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation franco-albertaine, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation franco-albertaine au 30 juin 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsable de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bergeron & Co.

Edmonton, AB
1er septembre 2026

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

La Fondation Franco-Albertaine
État des résultats
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	2026	2025
PRODUITS		
Dividendes	1 344 740 $	845 190 $
Dons reçus (Note 9)	53 210	34 836
Commandites (Note 10)	25 140	26 594
Subventions salariales	-	5 172
	1 423 090 $	**911 792 $**
CHARGES		
Salaires et charges sociales	213 977 $	243 831 $
Frais de gestion	61 981	56 018
Honoraires professionnels	13 223	12 813
Déplacements et réunions	10 774	7 976
Papeterie et fournitures de bureau	10 724	14 211
Services à contrat	9 084	3 633
Francothon	7 723	5 555
Location de bureau (Note 10)	5 226	8 117
Assurances	4 329	4 229
Publicité et promotion	2 231	2 668
Amortissement des immobilisations corporelles	1 109	737
Assemblé générale annuelle	917	1 698
	341 298 $	**361 486 $**
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ITEMS	1 081 792	550 306
AUTRES ITEMS		
Variation de juste valeur des placements	(115 778)	382 454
Gains (Pertes) sur ventes de placements	3 741	3 607
	(112 037)	386 061
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**969 755 $**	**936 367 $**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
État de l'évolution de l'actif net
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

ACTIF NET	Investi en Immobilisations	Grevé d'affectations interne (Note 7)	Grevé d'affectations externe (Note 8) *(Annexe)*	Non-grevé d'affectations	Total 2026	Total 2025
Solde au début de l'exercice	2 995 $	1 575 902 $	8 933 569 $	- $	10 512 466 $	9 271 913 $
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(1 109)	-	886 791	84 073	969 755	936 367
Investi en immobilisations corporelles	1 400			(1 400)	-	-
Affectation d'origine interne (Note 7)	-	82 673	-	(82 673)	-	-
Dons reçus	-	-	1 187 206	-	1 187 206	712 972
Distributions de fonds (Note 7)	-	16 184	(16 184)	-	-	-
Distributions aux bénéficiaires	-	-	(359 782)	-	(359 782)	(408 786)
Solde à la fin de l'exercice	**3 286 $**	**1 674 759 $**	**10 631 600 $**	**(0) $**	**12 309 645 $**	**10 512 466 $**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

La Fondation Franco-Albertaine
État de la situation financière
au 30 juin 2026

ACTIF

	2026	2025
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	71 191 $	65 180 $
Créances	-	-
Taxes de produits et services à recevoir	2 589	2 570
Frais payés d'avance	6 999	6 710
TOTAL ACTIF À COURT TERME	80 779	74 460
PLACEMENTS (Note 4)	12 345 640	10 544 771
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	3 286	2 995
TOTAL DE L'ACTIF	**12 429 705 $**	**10 622 226 $**

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs	29 534 $	26 404 $
Revenus reportés	2 521	2 521
Fonds sous gestion (Note 6)	88 005	80 835
TOTAL DU PASSIF	120 060	109 760

ACTIF NET

ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 286	2 995
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (Note 7)	1 674 759	1 575 902
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS EXTERNES (Note 8)	10 631 600	8 933 569
ACTIF NET (DÉFICITAIRE) NON-GREVÉ D'AFFECTATIONS	-	-
	12 309 645	10 512 466
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	**12 429 705 $**	**10 622 226 $**

Approuvé par les Administrateurs(trices):

Robert Baird
Robert Baird (Sep 2, 2026 11:00:17 MDT) _____ Administrateur(trice)

Étienne Vézina
Étienne Vézina (Sep 2, 2026 12:18:59 MDT) _____ Administrateur(trice)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

La Fondation Franco-Albertaine
État du flux de trésorerie
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	2026	2025
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	969 755 $	936 367 $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 109	737
Variation de juste valeur des placements	115 778	(382 454)
Dividendes réinvestis	(68)	(63)
Gains (Perte) sur vente de placements	(3 741)	(3 607)
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	1 082 833	550 980
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	-	3 387
Taxes de produits et services à recevoir	(19)	196
Frais payés d'avance	(289)	(2663)
Comptes fournisseurs	3 130	(3 140)
Revenue reportés	-	2 521
Fonds sous gestions (Note 6)	7 170	7 945
	9 992	8 246
ACTIVITÉS DE FINANCEMENTS		
Dons reçus (Note 9)	1 187 206	712 972
Distributions des fonds de dotations	(359 782)	(408 786)
	827 424	304 186
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Achats de placements	(2 466 581)	(1 484 071)
Ventes de placements	553 743	586 984
Achats d'immobilisations	(1 400)	(2 550)
	(1 914 238)	(899 637)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	6 011	(36 225)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	65 180	101 405
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	**71 191 $**	**65 180 $**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2026

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Fondation est incorporée sous la Loi des sociétés de la province de l'Alberta avec le but de promouvoir, réaliser et d'administrer des activités de bienfaisance pour le développement intellectuel, spirituel et social de la francophonie albertaine.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de La Fondation ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

a) Dans la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction procède à des estimations et pose des hypothèses sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés à titre des produits et des charges telles que la durée de vie utile des immobilisations et la dépréciation des actifs à long terme. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

b) La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits à l'état des résultats au moment ils sont reçus. Les dons reçus désignés à un fonds de dotations sont comptabilisés directement dans le fonds de dotation qui s'applique à l'actif net moins les frais de transaction encourus.

Les commandites, ententes administratives, loyers et autres sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus, ou au moment de l'évènement.

Les intérêts, les dividendes, les gains et les pertes sont constatés à titre de produits selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les variations de juste valeur des placements cotés sur un marché actif sont comptabilisées à l'état des résultats.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2026

Instruments financiers

c) Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable selon le cas. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés. La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les créances et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et le passif relatif aux fonds sous gestion.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les fonds mutuels.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ayant une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Dépréciation

e) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	*30%*	*Amortissement dégressif*

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour La Fondation, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider La Fondation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que ces biens sont utilisés dans la cour normale des activités de La Fondation.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2026

Comptabilité par fonds

h) La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour les contributions. Les fonds sont comptabilisés sous l'actif grevé d'affectation externe. Les fonds affectés sont segmentés de la façon suivante:

FONDS DE BOURSES
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds de bourses. Le donateur prévoit que les revenus de son fonds serviront à l'attribution de bourses afin d'aider des étudiants à réaliser leurs objectifs académiques. Le donateur peut spécifier les critères particuliers d'admissibilité.

FONDS D'APPUI À LA FRANCOPHONIE
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds d'appui à la francophonie. Ces fonds travaillent en collaboration pour adresser les besoins évolutifs et changeants de la francophonie et les enjeux majeurs auxquels elle fait face telle que déterminée par le conseil d'administration.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds de développement pour La Fondation. Ces fonds permettent d'assurer la capacité de la Fondation de développer la philanthropie à long terme en Alberta.

FONDS DÉSIGNÉS
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds désigné. Le donateur désigne précisément le ou les organismes de bienfaisances qui profiteront chaque année des revenus produits par son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alors alloués à un organisme dont la mission est semblable.

FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds orienté par le donateur. Le donateur indique annuellement à La Fondation franco-albertaine le nom des organismes ou des secteurs qui bénéficieront des revenus de son fonds. Le donateur peut faire la recommandation lui-même, ou nommer un proche pour s'en occuper à sa place.

FONDS TERRITORIAUX
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds sectoriel ou territorial. Le donateur choisit un territoire désigné. La Fondation remettra les revenus en respectant ces critères.

FONDS PROGRAMMES DE SUBVENTIONS
Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds programmes de subventions. Le donateur prévoit que les revenus de son fonds serviront à l'attribution de subventions afin d'aider des causes spécifiques telles l'aide à la jeunesse, l'aide en santé mentale ainsi que l'aide aux femmes. Le donateur peut spécifier les critères particuliers d'admissibilité.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :
Le risque de crédit découle de deux sources: la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans de grandes institutions financières de bonne réputation afin de limiter l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit découlant du fait que des contreparties ne règlent pas leurs créances n'est pas jugé significatif.

Risque de taux d'intérêt :
La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux instruments financiers suivants: la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les fonds mutuels. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des placements et des flux de trésorerie liés aux produits et aux charges d'intérêt.

Risque de marché :
La Fondation est exposée au risque de marché étant donné que les placements dans des titres cotés sont soumis aux variations des cours du marché. Les cours peuvent aussi être affectés par les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change.

Autres risques de prix :
Autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier individuel ou à son émetteur, ou des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à ce risque relativement à ses placements en actions cotées en bourse.

4. PLACEMENTS

	2026	2025
Valeur marchande:		
Fonds mutuels	12 345 419 $	10 544 618 $
Parts sociales - Servus Credit Union	221	153
	12 345 640	10 544 771
Coût d'acquisition		
Fonds mutuels	12 447 315	10 530 737
Parts sociales - Servus Credit Union	221	153
	12 447 536	10 530 890
Excédent de la valeur marchande	(101 896) $	13 881 $

Un montant de 10 631 600 $ (8 933 568 $ - 2025) des placements est affecté à l'actif net grevé d'affectation externe, 1 626 035 $ (1 540 601$ - 2025) est affecté à l'actif net grevé d'affectation interne et un montant de 88 005 $ (80 835 $ - 2025) des placements est affecté aux fonds sous gestion.

Le taux de rendement des placements pour l'année courante est de 11,37 % (13,40 % - 2025).

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur comptable nette 2026	Valeur comptable nette 2025
Matériel informatique	13 349 $	10 063 $	3 286 $	2 995 $

6. FONDS SOUS GESTION

La Fondation est prête à former des alliances avec des groupes francophones régionaux et provinciaux qui possèdent des fonds de dotation. Les groupes intéressés peuvent placer ou investir une somme d'argent auprès de La Fondation. La politique établie par La Fondation impose des limites sur les montants investis par les groupes intéressés, sur les groupes avec lesquels La Fondation est prête à s'associer et sur la durée d'une telle entente. Les fonds sous gestion reçoivent un rendement sur investissement basé sur le taux de rendement effectué par le portefeuille au prorata de l'investissement moins un taux administratif imposé par La Fondation de 2,5 % (2,5 % - 2025). Le taux de rendement est appliqué sur le solde d'ouverture du fonds moins les distributions effectuées durant l'année plus les ajouts au cours de l'année multipliée par la moyenne de jours que ces ajouts ont été présents dans le fonds durant l'année.

7. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

Les créateurs de certains fonds ont accepté de distribuer des montants totalisant 16 184 $ (14 155 $ - 2025) au fonds de développement de La Fondation. Finalement, le conseil d'administration a affecté le surplus non affectée de l'exercise pour 82 673 $ (36 596 $ - 2025) au fonds de création de La Fondation.

8. FONDS DE DOTATION

Les fonds de dotation reçoivent une allocation du rendement (rendement négatif) sur leur investissement au prorata de leur investissement moins un taux administratif de 1,75 % ou un minimum de 100 $. L'allocation du rendement (rendement négatif) sur investissement est basée sur le solde d'ouverture du fonds moins les distributions effectuées durant l'année plus les ajouts basés sur la moyenne de jours durant l'année que les ajouts ont été présents dans le fonds multiplié par le taux de rendement (rendement négatif) moins les frais administratifs. La liste et détail des fonds se trouve en annexe des états financiers.

9. DONS REÇUS

La Fondation reçoit deux types de dons: dons non-grevés d'affectations externe (dons généraux) et dons grevés d'affections externe. Les dons généraux sont comptabilisés à l'état des résultats puisque La Fondation peut en disposer à sa guise alors que les dons grevés d'affectations externe sont désignés à des fonds de dotation spécifiques et sont comptabilisés directement à l'actif net. Voir annexe Détails des fonds de dotations pour plus d'information. Le total des dons se détaille comme suit:

	2026	2025
Dons généraux (résultats)	53 210	34 836
Dons aux fonds de dotation (annexe)	1 187 206	712 972
Total des dons reçus	1 240 416 $	747 808 $

10. OBLIGATIONS CONTRACTUEL

Le 16 décembre 2024, la Fondation a conclu un contrat de location d'exploitation pour des locaux commerciaux. Le contrat est d'une durée de 3 ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027. Les paiements minimum requis au cours de trois prochains exercices se détaillent comme suit et inclus une estimation pour les frais d'opération et les impôts fonciers :

2027	5 363 $
2028	2 682
	8 045 $

11. CONFORMITÉ À LOI ET AUX RÈGLEMENTS SUR LES LEVÉES DE FONDS DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

La Fondation a versé une rémunération au montant de 68 175 $ (2025 - 93 739 $) aux employés dont la tâche principale est d'organiser des levées de fonds. De plus, La Fondation a engagé des dépenses totalisant 18 497 $ (2025 - 13 530 $) pour l'organisation de levées de fonds. La Fondation n'a versé aucune rémunération à de tierces parties pour des levées de fonds au cours de l'exercice.

12. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée de l'exercice considéré.

ANNEXE

La Fondation Franco-Albertaine
Détails des fonds de dotations
30 juin 2026

	Solde d'ouverture	Dons reçus	Transferts	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
FONDS DE BOURSES						
25e Maurice-Lavallée	22 848	-	-	(1 000)	2 102	23 950
ACFA RLP/École Héritage	66 767	70	-	(2 000)	6 235	71 072
André-Boudreau	62 299	150	-	(2 750)	5 737	65 436
Anna-Corteau-et-Louis-Aimé-Arès	81 273	4 000	-	(3 250)	7 710	89 733
Armand-et-Madeleine-Mercier	97 223	7 197	-	-	10 000	114 420
Bourse de l'école Claudette-et-Denis-Tardif	10 705	40 000	-	-	4 035	54 740
Bourse étudiante France-Edmonton	24 741	-	-	(500)	2 332	26 573
Carole-Fréchette	67 940	282	-	(3 000)	6 263	71 485
Claudette-et-Denis-Tardif	89 582	5 144	-	(4 000)	8 508	99 234
École de la Rose sauvage	56 053	318	-	(1 500)	5 266	60 137
École Michaëlle-Jean	40 934	952	-	(1 500)	3 842	44 228
EFE - collégial	133 834	-	-	(6 690)	12 231	139 375
Éric-Préville	98 717	4 000	-	(4 248)	9 320	107 789
Famille Le Blanc-Cholette	107 778	96	-	(4 740)	9 918	113 052
Famille M.-et-D.-Magnan	170 514	617	-	(7 750)	15 687	179 068
Famille Moreau	22 836	110	-	(1 000)	2 107	24 053
Finissants École Sainte-M.-Bourgeoys	63 776	-	-	(1 000)	6 039	68 815
Germaine-et-Michel-Lehodey	117 917	5 273	-	(5 000)	11 045	129 235
Hélène-et-Léon-Lavoie	54 895	48	-	(7 300)	4 578	52 221
Huguette-et-Georges-Vincent	98 393	5 096	-	(4 250)	9 343	108 582
J.Richard-et-D.-Ulliac-Merta	240 815	242	-	(11 250)	22 098	251 905
Jeanne-et-Maurice-Lavallée	62 167	48	-	(1 500)	5 839	66 554
Jeannine-R-et-Emile-Amyotte	61 706	-	-	(2 750)	5 672	64 628
Lionel-T.-Rémillard	17 821	-	-	(500)	1 666	18 987
Logan-Jet-Purtell	59 137	-	-	-	5 689	64 826
Louise & André Piquette	58 458	-	-	(2 750)	5 359	61 067
Marie-Claire-et-René-Champagne	59 079	13 498	-	(1 250)	6 449	77 776
Marie-Rose-et-Laurent-Goudreau	88 244	250	-	(1 750)	8 334	95 078
Priscille-et-James-Brown	100 907	10 000	-	(4 000)	9 913	116 820
Sœurs Sainte-Croix J.-Couillard	62 073	-	-	(2 750)	5 707	65 030
Via Musica	64 280	644	-	(3 000)	5 927	67 851
Yvette-Lebeuf-et-Marcel-Vincent	26 420	-	-	(1 000)	2 445	27 865
	2 390 132	98 035	-	(93 978)	227 396	2 621 585
FONDS D'APPUI À LA FRANCOPHONIE						
Appui à la francophonie	444 219	97 386		-	47 194	588 799
Colleen-et-Vital-Ouellette	101 355	10 000	-	-	10 323	121 678
Fernande-et-Ghislain Frab	49 084	3 050	-	-	4 891	57 025
Gilbert-Parent	11 241	-	-	-	1 081	12 322
Reed-Gauthier	33 492	-	-	-	3 222	36 714
Sophie-Lalancette-Girard	47 821	-	-	-	4 600	52 421
Yvette-et-Mathias-Tellier	26 266	-	-	-	2 527	28 793
Dominique Roy	-	10 000			32	10 032
	713 478	120 436	-	-	73 870	907 784
FONDS DE DÉVELOPPEMENT						
Alice-et-Paul-Dumaine	43 806	-	(2 190)		4 004	45 620
Claire-Dallaire	53 303	-	-	-	5 128	58 431
Famille Gisèle-Rheault	70 159	698	(3 508)	-	6 452	73 801
Juliette-Richard pour la francophonie	67 509	9 491	(3 375)	-	6 325	79 950
Marie-Racicot-et-Robert-Baird	33 607	10 000	(1 680)	-	3 551	45 478
Mario-Raymond	12 020	-	(601)	-	1 098	12 517
Richard-Doucette	12 634	-	(632)	-	1 155	13 157
Accès Empoi pour le développement philanthropique franco-albertain	-	700 000	-	-	38 744	738 744
	293 038	720 189	(11 986)	-	66 457	1 067 698
FONDS DÉSIGNÉS						
Abbé Raymond-Sévigny	79 507	12 170	-	(3 975)	7 808	95 510
ACFA de Calgary	24 843	72	-	(5 322)	1 882	21 475
Aide à la fertilité	15 620	2 000	-	(781)	1 537	18 376
AJEFA	94 666	7 945	-	(4 733)	8 993	106 871

ANNEXE

La Fondation Franco-Albertaine
Détails des fonds de dotations
30 juin 2026

	Solde d'ouverture	Dons reçus	Transferts	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
Alliance française de Calgary	11 356	-	-	(568)	1 038	11 826
Anna-Marie-Brideau/École La Prairie	30 474	-	-	(1 524)	2 785	31 735
Bergeron-Gagnon	221 829	3 146	-	(11 091)	20 388	234 272
Campus Saint-Jean	49 695	670	-	(4 645)	4 369	50 089
École Notre-Dame des Monts	57 233	-	-	(2 862)	5 230	59 601
École Notre-Dame de la Paix	80 511	120	-	(4 026)	7 365	83 970
École Ste-Marguerite-Bourgeoys	143 635	340	-	(7 182)	13 146	149 939
Centre de développment musical	19 592	173	-	-	1 892	21 657
Club Marie-Anne-Gaboury GPF	*174 159*	-	-	*(8 707)*	*15 917*	*181 369*
Club-Marie-Anne-Gaboury	187 622	-	-	(9 381)	17 147	195 388
Comité FrancoQueer de l'Ouest	7 589	3 032	-	-	870	11 491
Davignon-Desrochers	52 986	2 124	-	(2 649)	4 959	57 420
École Claudette-et-Denis-Tardif	72 686	7 449	-	(3 634)	7 034	83 535
École des Quatre-vents	12 014	346	-	(601)	1 117	12 876
École Francophone d'Airdrie	23 448	1 372	-	(1 172)	2 220	25 868
École Héritage/Construction identitaire	38 030	185	-	(1 902)	3 486	39 799
École Notre-Dame des vallées	16 876	100	-	(844)	1 548	17 680
École Nouvelle Frontière	3 257	96	-	-	277	3 630
École Père-Lacombe	19 133	100	-	(957)	1 754	20 030
École publique Gabrielle-Roy	43 675	12 158	-	(2 184)	4 555	58 204
École Sainte-Jeanne-d'Arc	152 462	2 485	-	(7 623)	14 059	161 383
FAFA	103 363	1 091	-	(5 168)	9 504	108 790
Famille Klassen-Despins	37 421	1 280	-	(1 871)	3 491	40 321
Famille Rijavec/FAFA	86 777	-	-	(4 744)	7 892	89 925
Famille Rijavec/musique et chant	*43 154*	*506*	-	*(1 000)*	*4 079*	*46 739*
Fédération du sport francophone	25 789	419	-	-	2 502	28 710
Femmes francophones de l'Alberta	16 901	598	-	(2 500)	1 419	16 418
Fête franco-albertaine	44 823	1 059	-	(2 241)	4 154	47 795
Fondation Fernando-Girard	175 677	5 422	-	(16 784)	15 563	179 878
Francophonie Albertaine Plurielle FRAP	7 002	195	-	-	682	7 879
Francophonie Canmore-Banff	5 024	732	-	-	485	6 241
Francophonie de St-Paul	23 521	-	-	(1 176)	2 150	24 495
Francophonie/Lethbridge	100 946	193	-	(5 047)	9 236	105 328
Georges-A.-Arès	82 431	5 096	-	(3 500)	7 878	91 905
Henri-Lemire	42 833	2 051	-	(2 000)	4 042	46 926
Héritage de Legal Legacy	61 850	241	-	(3 092)	5 664	64 663
Institut Guy-Lacombe de la Famille	31 016	72	-	-	3 227	34 315
Jeannine-de-Moissac	27 160	30	-	(1 358)	2 484	28 316
Le Franco	37 161	241	-	(1 858)	3 410	38 954
Legion d'Honneur	20 250	-	-	(1 895)	1 766	20 121
Lena-et-Albin Plamondon	*12 547*	*100*	-	*(627)*	*1 150*	*13 170*
Les patenteuses artistiques	5 444	5 090	-	-	835	11 369
Les portes rouges	12 708	-	-	-	1 223	13 931
Liliane-Coutu-Maisonneuve	94 882	8 189	-	(4 744)	9 094	107 421
Lise-Belliveau-et-Jacques-Moquin	11 606	3 369	-	(580)	1 244	15 639
Lucie-Lavoie	19 411	1 491	-	-	1 949	22 851
Manoirs Saint-Joachin et Saint-Thomas	38 679	7 113	-	(1 934)	3 874	47 732
Pastorale pour les aînés	22 729	-	-	(1 136)	2 077	23 670
Présidents du CSCE	39 795	-	-	(1 990)	3 637	41 442
RAFA/Arts et culture	34 883	50	-	-	3 359	38 292
Réseau Santé Albertain	20 099	617	-	(900)	1 882	21 698
Robert-Lavoie	48 219	-	-	(2 411)	4 407	50 215
Sève-de-vie	3 793	-	-	-	331	4 124
Sommet/Nadia-Ouellette	36 682	1 500	-	(1 834)	3 437	39 785
Thérèse-Dallaire	46 122	596	-	(2 306)	4 239	48 651
Venence-et-Andrée-Coté/CDÉA	273 693	-	-	(13 685)	25 012	285 020
Yolande-Proulx/L'UniThéâtre	117 308	*7 528*	-	*(5 865)*	*11 112*	130 083
Société historique et culturelle de Morinville	-	10 000	-	-	32	10 032
Monseigneur/Bishop Legal	-	13 100	-	-	41	13 141
Gilber-Parent pour l'éducation folklorique	-	9 000	-	-	28	9 028
	3 444 597	143 052	-	(178 609)	319 967	3 729 007

ANNEXE

La Fondation Franco-Albertaine
Détails des fonds de dotations
30 juin 2026

	Solde d'ouverture	Dons reçus	Transferts	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR						
Adèle-et-Paul-Amyotte	17 980	24	-	-	1 731	19 735
Amelia-et-Beatrice-Bédard	26 792	3 074	-	(4 414)	2 335	27 787
Anouk-Villemaire	11 678	200	-	-	1 134	13 012
B.-Champagne-et-H.-Breault	38 973	3 852	-	-	4 012	46 837
Boone-Couture/Santé/Calgary	41 751	-	(2 088)	-	3 816	43 479
Club Jean-Patoine	91 312	100	-	(14 400)	7 405	84 417
D. Lavallée & Joel Lavoie	8 604	871	-	-	876	10 351
Famille Adèle-et-René-Blais	26 021	-	-	(1 301)	2 378	27 098
Famille Karen-Lambert- et- Brad-Velie	26 767	-	-	(1 000)	2 575	28 342
Famille Kreiner	51 270	25	-	-	4 934	56 229
Famille Natalie-et-Mark Beland	27 205	10 000	-	(1 360)	2 995	38 840
Famille Simone-Desilets-et-Ronald-Boivin	79 036	10 335	-	(5 700)	7 488	91 159
Famille Mercier-Tardif	59 397	5 000	-	-	6 000	70 397
Frank-McMahon	29 970	21 175	-	-	4 825	55 970
Henri - Lusson	13 802	-	-	(690)	1 261	14 373
J. Létourneau-et-V.l'Heureux	14 518	-	-	(726)	1 327	15 119
Marie-Rose-et-Cyril-Royer	11 609	-	-	(580)	1 061	12 090
René-Charrier	18 569	2 000	-	-	1 892	22 461
Richard-Lavoie	17 101	-	-	-	1 645	18 746
Sylvain-Lacroix	13 461	350	-	-	1 315	15 126
Thomas-Pomerleau	14 250	491	-	-	1 398	16 139
Famille William Mzebaze	-	2 000	-	-	-	2 000
	640 066	59 497	- 2 088	- 30 171	62 403	729 707
FONDS TERRITORIAUX						
Communautaire Saint-Isidore	282 484	16 786	-	(14 124)	26 772	311 918
Évangéline-Saint-Jean	74 858	5 096	-	(3 400)	7 164	83 718
Famille Vincent/Bonnyville	151 613	481	-	(7 581)	13 878	158 391
Francophonie de Calgary	22 060	-	(1 103)	-	2 016	22 973
Francophonie de Centralta	72 804	173	-	(3 630)	6 665	76 012
Francophonie de Edmonton	20 135	-	(1 007)	-	1 840	20 968
Francophonie de Plamondon	14 512	-	-	(3 191)	1 089	12 410
Francophonie de Wood Buffalo	117 978	-	-	(5 898)	10 782	122 862
	756 444	22 536	(2 110)	(37 824)	70 206	809 252
FONDS PROGRAMME DE SUBVENTION						
Albertain pour la jeunesse	104 337	-	-	(10 000)	9 075	103 412
Carole-Roy	39 546	10 000	-	-	4 468	54 014
Claire-Dallaire	159 071	150	-	-	15 310	174 531
Francophonie jeunesse de l'Alberta	93 051	549	-	-	8 982	102 582
Histoire de la francophonie albertaine	10 846	50	-	-	1 046	11 942
Laurier-Préville en santé mentale	71 140	4 472	-	(2 850)	6 823	79 585
Lise-Déchène pour les femmes	63 390	2 199	-	(2 800)	5 940	68 729
Cécile-et-Pierre-Bergeron pour la jeunesse	79 075	5 341	-	-	7 901	92 317
Shawna-Lindberg-et-Paul-Blais pour la santé mentale	38 922	300	-	(1 950)	3 574	40 846
Suzanne-Corneau-et-Antoinette-Vani-Mistrzak	36 435	400	-	(1 600)	3 374	38 609
	695 813	23 461	-	(19 200)	66 493	766 567
	8 933 569	1 187 206	- 16 184	- 359 782	886 791	10 631 600

Etats financiers complets à signer

Final Audit Report 2026-09-02

Created:	2026-09-02
By:	Fondation franco-albertaine (info@fondationfa.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAeTSrvFL_hL6_qDtQDcQdAJ5bM6GPBb7d

"Etats financiers complets à signer" History

Document created by Fondation franco-albertaine (info@fondationfa.ca)
2026-09-02 - 4:23:51 PM GMT

Document emailed to Robert Baird (bibaird@hotmail.com) for signature
2026-09-02 - 4:24:02 PM GMT

Document emailed to Étienne Vézina (etienne.vezina@gmail.com) for signature
2026-09-02 - 4:24:02 PM GMT

Email viewed by Robert Baird (bibaird@hotmail.com)
2026-09-02 - 4:59:27 PM GMT

Document e-signed by Robert Baird (bibaird@hotmail.com)
Signature Date: 2026-09-02 - 5:00:17 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: TYPE

Email viewed by Étienne Vézina (etienne.vezina@gmail.com)
2026-09-02 - 6:18:14 PM GMT

Document e-signed by Étienne Vézina (etienne.vezina@gmail.com)
Signature Date: 2026-09-02 - 6:18:59 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: TYPE

Agreement completed.
2026-09-02 - 6:18:59 PM GMT